Dans le radar

Depuis quelques semaines, un boîtier et une caméra sont accrochés à un lampadaire d'éclairage public sur le boulevard Jeanne d'Arc à Soissons. Bien que très discrets, ils n'ont pas échappé à certains automobilistes, aux riverains et même aux parents d'élèves de l'école de l'Enfant Jésus situé à proximité.

L'idée qu'un nouveau radar mobile pouvait être installé sur le boulevard s'est vite répandue. Informations prises, les automobilistes doivent bien sûr continuer à contrôler leur vitesse mais nul besoin de piler à la vue du boîtier, car il s'agit là d'une caméra mobile certes, mais installée dans le cadre du plan « urgence attentat » qui comprend aussi le renforcement de surveillance des écoles.

Carte blanche aux Soissonnais

La municipalité donne carte blanche aux Soissonnais pour présenter les projets qui leur tiennent à cœur et qui feront la ville de demain. L'opération nommée « Budget Participatif » est lancée à partir du 1er décembre : 100 000 € seront accordés chaque année pour trois projets au minimum. Trois thématiques sont proposées : le cadre de vie, la transition écologique, la solidarité et la citoyenneté.

Le Budget Participatif 2021 est ouvert à tous les Soissonnais à partir de 18 ans, à des associations, des collectifs, mais aussi à des écoles ou des classes, ce qui permet aux plus jeunes et aux enfants d'être également partie prenante de l'opération.

Les formulaires avec description des projets pourront être déposés du 4 janvier au 6 février 2021. Les Soissonnais pourront élire eux-mêmes au moins trois projets du 22 mai au 26 juin. Renseignements et inscriptions via le site internet de la ville de Soissons, à l'hôtel de ville, dans les centres sociaux et à la Maison de projet « cœur de ville ».

Opération « 1 000 livres »

La Ville de Soissons a lancé l'opération « 1 000 livres », une action qui a pour but d'offrir un livre à 1 000 élèves soissonnais du CP au CM2. La municipalité partage ici l'idée que « *le livre est un véhicule essentiel de la culture* », tout en affichant son soutien aux commerces locaux que sont les

L'apprentissage des bons et mauvais usages **du numérique**

A l'occasion de la Quinzaine du numérique, plus de 400 élèves de l'agglomération ont pri part à une soixantaine d'ateliers sur 10 jours d'actions au total.

Le tiers-lieu numérique Pixl du GrandSoissons et le Rectorat ont mis en place un cycle d'actions au cours du mois de novembre, en partenariat avec la Ville de Soissons, Ze Fab Truck et le Pied@l'Etrier. Le thème du mois : le numérique à travers des ateliers d'initiation à la robotique et de réalisation de vidéos pédagogiques sur tablette.

L'opération s'adressait tout particulièrement aux classes de CM1-CM2 dans 14 écoles du Soissonnais, à savoir Acy, Belleu, Billy-sur-Aisne, Courmelles, les écoles de la Mairie et des Clémencins de Crouy, Cuffies, Juvigny, Mercin-et-Vaux, Pommiers, Sermoise, Vauxbuin, Vénizel, l'école Jean Zay de Villeneuve-Saint-Germain et l'école du Centre 1 de Soissons. Avec tous ces écoliers mobilisés, une quarantaine de jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Presles, Chevreux, Saint-Waast – Saint-Médard et Saint-Crépin a participé activement aux ateliers.

L'initiation à la robotique dans les écoles, ici à Belleu (© R-M Noblecourt).

Ces actions éducatives visent à sensibiliser aux bons et mauvais usages du numérique, mais aussi à répondre à la fracture numérique et la hausse des besoins liés au covid-19. GrandSoissons Agglomération souhaite alors s'appuyer sur ce cycle d'ateliers en ruralité pour évaluer les besoins au sein des écoles afin d'étendre les actions en 2021 et 2022.

La bête des **Portes de Soissons** a-t-elle encore frappé ?

Nous l'évoquions dans notre édition précédente : le parc commercial des Portes de Soissons se situe sur un lieu-dit de la commune de Vauxbuin appelé « La pièce de la bête ».

La bête avait à coup sûr trouvé refuge dans le nid de poule géant qui s'était formé depuis des mois au niveau de la boulangerie Marie Blachère, sans que personne ne semble s'en soucier pour le reboucher. Alerté, le groupe Duval, promoteur de la zone commerciale depuis avril 2019, a fait le nécessaire et a envoyé ses équipes techniques pour refermer l'antre de la bête.

Mais la bête est-elle restée dans la zone commerciale pour créer d'autres dégâts ? C'est à se demander en voyant un grand poteau d'éclairage public gisant dans l'herbe entre Darty et Chaussea. Mais elle n'y est pour rien, elle n'est sûrement pas aussi vieille du reste, car le candélabre gît à cette place depuis la création même de la zone, en 2014 !

Il se trouve que ce poteau devait être monté à proximité pour éclairer le petit rond-point. Mais cet endroit se situe sur la commune de Soissons. La municipalité n'avait alors pas voulu prendre en charge l'éclairage public de la zone commerciale de Vauxbuin, personne ne juge d'ailleurs utile d'éclairer ce lieu... Le poteau, lui, est toujours sur place...